



COVID-19 : plan de continuité de l'activité Habitat de la Vienne

DANS LE CADRE DES RÉCENTES ANNONCES GOUVERNEMENTALES FAISANT SUITE À LA PROPAGATION DU COVID-19, HABITAT DE LA VIENNE MET EN PLACE UN PLAN DE CONTINUITÉ DE SES ACTIVITÉS POUR GARANTIR UN SERVICE MINIMUM.

Dès le début du confinement, nos équipes se sont organisées de manière à assurer l'intégralité de nos services : nos outils de communication à destination des locataires et de leurs représentants ainsi qu'auprès des mairies, se sont rapidement déployés (alertes SMS, affichages, courriers, site internet, mailing...) pour prévenir de la mise en place d'un plan de continuité de service.

Habitat de la Vienne maintient et assure, depuis le 17 mars, **l'entretien des parties communes et le ramassage des poubelles dans un souci de respect des conditions sanitaires. Nos gardiens, logés sur place, continuent leurs missions (surveillance, nettoyage, contrôle de la sécurité du bâtiment...)** : nous avons néanmoins recommandé à nos locataires de ne les solliciter qu'en cas d'urgence afin de limiter les contacts au public. Nos agents d'entretiens continuent également les missions de nettoyage de nos résidences comme nos entreprises prestataires de nettoyage qui continuent leurs interventions selon leurs plannings habituels.

COMMENT NOUS CONTACTER ?

• **par mail** : contact@habitatdelavienne.fr

• **par téléphone** : 05 49 45 66 76

• **par courrier** : 33 rue du Planty 86 180 BUXEROLLES

« Nos antennes et agences ainsi que le siège sont fermés mais **l'intégralité des fonctions clés sont opérationnelles** à savoir **accueil téléphonique, quittancement, suivi du courrier, traitement factures et encaissements, règlement des fournisseurs, paie, astreintes techniques spécifiques auprès de nos seniors, le tout afin d'assurer la continuité des services auprès de nos locataires conformément à notre mission de service public**, explique Pascal Aveline, Directeur Général d'Habitat de la Vienne. **Nous maintenons l'entretien de nos parties communes, le ramassage des poubelles tout en préservant l'intégrité de nos salariés.** Nos salariés sont placés, pour quelques un, en télétravail, d'autres en effectif réduit au siège. Nous nous adaptons quotidiennement face aux différentes situations et sollicitations rencontrées avec un système de rotation du personnel, dans des conditions (très) sécurisées, afin de permettre une bonne récupération pour les fonctions les plus « tendues ». **Leur dévouement et leur engagement restent un atout essentiel pour assurer le service à nos locataires. Nous œuvrons tous les jours en assumant pleinement nos responsabilités en tant que bailleur, pour accompagner nos locataires et faire en sorte que les conditions de leur confinement soient les plus sereines possibles, et en les dispensant de se substituer à nos missions.** »

Plus d'infos sur www.habitatdelavienne.fr